

CIRCULAIRE N° 2649

DU 17/03/2009

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Administration		AGERS - DGEO
<u>Destinataire</u> (Niveau et type d'enseignement)	Direction	Centres Psycho-médico-sociaux	
<u>Contact</u>	Véronique VEKEMAN (02/690.85.05) - veronique.vekeman@cfwb.be		
<u>Documents à renvoyer</u>	Oui/ Non		
<u>Date limite d'envoi</u>	30 avril 2009		
<u>Objet</u>	Contingent kilométrique		

Destinataires:

- Aux Directions des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française

Pour information:

- Aux Inspecteurs des centres psycho-médico-sociaux
- Aux Vérificateurs des centres P.M.S.

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Prochainement, je soumettrai à la signature de Monsieur Christian Dupont, Ministre de l'Enseignement obligatoire, un projet d'arrêté accordant, pour l'année civile 2009, un contingent kilométrique aux membres du personnel technique des centres psychomédico-sociaux.

Je vous saurais gré de me communiquer le contingent souhaité par votre centre, en complétant le tableau joint à la présente. Il conviendra en outre, pour chaque membre du personnel qui sollicite un contingent, de le justifier par un calcul ad hoc dûment détaillé.

Dans la mesure du possible, pourriez-vous inviter vos agents à privilégier, l'usage des transports en commun pour les déplacements de longue durée.

Je vous en remercie et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale

Lise-Anne HANSE.

CONTINGENT KILOMETRIQUE 2009

Centre P.M.S. de la C.F. (cachet)

Superficie du ressort	Nombre d'élèves du ressort	Nombres d'agents du Centre	Nombre de déplacements (année civile 2008)	Distance moyenne d'un déplacement (année civile 2008)	Dépense totale (année civile 2008)	Contingent proposé (année civile 2009)	Dépense correspondante (année civile 2009)

Le(la) Directeur(trice) du centre :
(signature)